

**Allocution de Pierre Charron  
Présentation du budget 2024 devant le Conseil municipal  
Mercredi 13 décembre 2023**

Seule l'allocution lue fait foi

**OPTIMISER pour PROGRESSER**

Bonsoir à toutes et à tous,

Je suis vraiment très heureux de vous présenter ce soir les grandes orientations du budget pour l'année à venir. Avec ce nouveau budget, nous poursuivons notre stratégie basée sur des choix responsables, en ayant trois grandes priorités en tête :

1. Assumer nos responsabilités à l'égard de l'environnement et augmenter notre résilience face aux changements climatiques;
2. Assurer la continuité de notre développement économique, sur lequel reposent notre équilibre et notre prospérité;
3. Favoriser la mobilité urbaine.

Différents facteurs ponctuels ont influé sur ce budget, dont plusieurs sur lesquels nous n'avons aucune prise. À commencer par l'inflation. Il faut en effet savoir que l'IPC dans la région métropolitaine demeure l'un des plus élevés au pays, avec une moyenne des variations mensuelles de 5,6 %, d'octobre 2022 à octobre 2023, indexation sur laquelle se base la majorité de nos contrats. Rappelons que la variation moyenne annuelle était de 1,33 %, de 2012 à 2020.

Ce haut taux d'inflation se répercute inévitablement sur les dépenses incontournables. À titre d'exemple, l'indexation automatique à l'IPC moyen a un fort impact sur le coût des contrats. À eux seuls, les coûts des contrats pour le déneigement et pour la gestion des matières résiduelles représentent 17 % des augmentations. L'augmentation des taux d'intérêt, quant à elle, crée une forte pression sur les intérêts de la dette.

Nous avons également connu en 2023 un ralentissement marqué des mises en chantier, et une nette diminution de l'activité du marché immobilier, dont il a fallu tenir compte dans nos prévisions des revenus à venir en 2024. Bref, tous ces facteurs nous ont incités à la prudence et nous ont conduits à prioriser nos investissements.

Vous savez, les choses ont bien changé en quelques décennies pour les municipalités. Aux traditionnelles prestations de services, collecte des ordures, déneigement, sécurité publique, aqueduc et égouts, de nouvelles obligations se sont ajoutées, de nouveaux enjeux se sont imposés. Notamment en matière d'environnement, d'immigration, d'itinérance, de logement social, etc. Et ce, sans qu'une définition claire des compétences municipales soit établie. Et sans que les sommes nécessaires pour assumer ces responsabilités aient suivi. À défaut d'une aide financière reflétant le poids de ces responsabilités, et sans un engagement ferme à long terme du gouvernement, les villes pourraient être appelées à faire des choix déchirants.

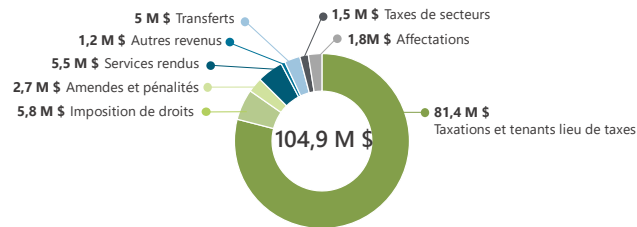
Pour tout de suite, ce ne sera pas le cas à Saint-Eustache, rassurez-vous. Il est certain qu'en élaborant ce budget, nous devons tenir compte de tous les facteurs précités. Mais heureusement, parce qu'au cours de la dernière décennie nous avons pris des décisions qui se sont avérées payantes, et parce que nous optimisons régulièrement nos méthodes, nous sommes en mesure de conserver notre équilibre et de traverser les tempêtes sans trop de soubresauts.

Je passe dès à présent dans le vif du sujet, soit à la présentation chiffrée du budget. Le budget équilibré pour l'année 2024 se chiffre à 104, 9 M\$.

Débutons par les revenus de fonctionnement et affectations :

## Revenus

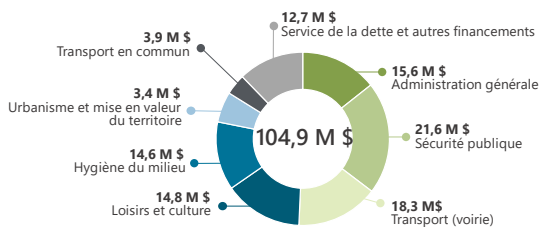
de fonctionnement et affectations



Voyons à présent la répartition des dépenses :

## Dépenses

Charges de fonctionnement



Il s'agit d'une hausse de 7,7 M\$ par rapport au budget 2023, qui s'explique, comme je vous l'ai dit plus tôt, par les impacts entraînés, entre autres, par l'inflation et la hausse des taux d'intérêt. Parmi les écarts importants dans les coûts, notons :

- Les intérêts sur la dette, pour près de 700 000 \$
- Les différentes collectes et leur disposition (ordures, matières recyclables, compost), pour 1,1 M\$
- Le traitement des eaux potables et usées, pour plus de 600 000 \$
- Le service d'évaluation, à l'aube d'un nouveau rôle, pour près de 300 000 \$

- Les quotes-parts combinées pour les organismes régionaux (Communauté métropolitaine de Montréal, Autorité régionale de transport métropolitain, MRC), qui augmentent de 327 000 \$
- Les salaires et avantages sociaux, qui représentent près de 3,5 M\$

Le reste, soit 1,2 M\$, concerne des dépenses liées, entre autres, à l'électricité, aux assurances, aux contrats de déneigement, de pavage et de marquage. Tous ces éléments constituent des exemples de dépenses incontournables, sur lesquelles nous avons peu de contrôle, à moins de diminuer les services. Ce qui est exactement le contraire de ce que réclament les citoyens.

## **TAUX DE TAXATION**

Passons maintenant aux taux de taxation. Les nouvelles que je vous apporte sont rassurantes, vous allez voir. Comme à l'habitude, nous avons travaillé dans l'optique de respecter la capacité de payer des contribuables. D'autant que nous sommes très conscients que les temps sont difficiles pour plusieurs personnes. Allons-y d'abord avec les taux de taxes par 100 \$ d'évaluation pour les différents secteurs.

- Le taux résidentiel s'établit à .6025 \$, en augmentation de 3,11 %, ce qui reste une hausse très modérée dans le contexte actuel.
- Pour sa part, le taux pour les immeubles résidentiels de 6 logements et plus, est fixé à .6503 \$, en hausse de 3,11 %.
- Le secteur agricole connaît pour sa part une augmentation très modérée du taux, établi à .6018 \$, en hausse de
- 3,10 %.
- Pour le secteur industriel, nous avons réussi à limiter la hausse à 3,80 %, avec un taux fixé à 1,836 0 \$.
- Établi à 1,858 4 \$, le taux pour le secteur commercial connaît une hausse modérée de 3,68 %.

- Le taux des terrains vagues desservis, pour sa part, est établi à 1,205 0 \$, en hausse de 3,11 %.
- La contribution pour le patrimoine demeure à 1 cent \$ du 100 \$ d'évaluation.
- Tandis que la contribution pour l'environnement et la lutte aux changements climatiques passe de son côté à 1 cent \$ du 100 \$ d'évaluation.

Permettez-moi ici de faire un aparté...

Une immense majorité d'experts et de scientifiques s'entendent pour dire qu'il est plus qu'urgent d'agir. Et sondage après sondage, la lutte aux changements climatiques continue d'être clairement identifiée comme une priorité par les citoyens. Nous devons absolument nous donner les moyens de lutter. Comment? En réduisant notre utilisation de gaz fossiles, en réduisant les îlots de chaleur, en adaptant nos infrastructures, et en faisant en sorte de devenir globalement plus résilients face aux changements climatiques. Tout ça a un coût, et il est élevé.

Selon une étude réalisée pour le compte de l'Union des municipalités du Québec, le fardeau économique lié à l'impact des changements climatiques pour les villes québécoises se chiffre à environ 2,3 milliards par année, et ce, pour les dix prochaines années. Les villes et les usagers peuvent faire leur part. Mais ils ne pourront pas la faire seuls. Il faut que le gouvernement s'engage à appuyer les villes à la hauteur de l'enjeu. On n'attend rien de moins.

## TAXES DE SERVICES

En ce qui a trait aux taxes de services, aqueduc, égouts, déchets, transport collectif, nous tendons à ce qu'elles reflètent les coûts réels.

- La taxe pour l'aqueduc demeure au même tarif qu'en 2023, à 203 \$, un montant qui, vous en conviendrez, demeure très, très bas pour l'utilisation de cette ressource.
- Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer deux dépenses mensuelles, une qui donne de l'eau en quantité illimitée à toute une famille, et une autre pour un seul téléphone intelligent. La première revient à 17 \$ par mois, tandis que l'autre n'en coûte pas moins de 75 \$, en limitant l'accès aux données, de surcroît.

Le traitement des eaux usées et les différentes collectes des matières sont, comme je l'ai mentionné plus tôt, des secteurs particulièrement impactés par l'inflation. La taxe pour l'égout a donc été fixée à 209 \$, une augmentation de 15 \$, directement imputable à l'inflation qu'on subit.

- La taxe pour les déchets passe de son côté de 216 \$ à 225 \$, une hausse liée à l'augmentation des contrats de collectes et de gestion des matières résiduelles.
- La contribution au transport collectif a été ajustée et fixée à 206 \$ par unité résidentielle.

Je juge très important d'apporter un supplément d'information ici : Cette augmentation est directement imputable aux coûts du transport en commun dans la région métropolitaine, et aux problèmes de gestion que rencontre l'Autorité régionale de transport métropolitain depuis la pandémie. Cette situation pèse de plus en plus lourd sur les 82 municipalités de la CMM qui se partagent la facture. Il faut savoir que l'énorme déficit se chiffre actuellement à quelque 475 M\$. Et c'est loin d'être terminé, puisqu'on anticipe un déficit de plus de 2 milliards d'ici 2028. À Saint-Eustache, nous verserons l'an prochain 4 % de plus que la quote-part payée en 2023 pour le transport, pour une facture globale de plus de 3,9 M\$. On s'attendait à pire.

C'est donc avec un certain soulagement que nous avons accueilli la nouvelle voulant que le gouvernement s'engage à éponger une partie du déficit des sociétés de transport pour 2024, ce qui nous a permis de limiter la hausse de la taxe pour le transport. Cela dit, c'est un soulagement temporaire, parce que cette entente ne vaut que pour 2024. Tout reste encore à discuter pour les années subséquentes. Le transport collectif demeurera définitivement un enjeu majeur pour les prochaines années.

Les mesures d'atténuation habituelles de la taxe pour le transport collectif s'appliqueront cette année encore pour les immeubles d'habitation à logements multiples. Ce sera donc 206 \$ pour le premier logement et 103 \$ pour chacune des autres unités.

Voyons maintenant ce que le tout représente pour une maison de valeur moyenne de 328 903 \$. Pour cette maison, l'augmentation totale du compte de taxes, qui inclut l'impôt foncier, les contributions pour le patrimoine et la lutte aux changements climatiques, les taxes de services et la taxe sur le transport, se limite à **3,95 %** en 2024, un pourcentage bien en deçà du taux d'inflation.

Ce que je veux souligner ici, c'est que la hausse de 3,95 % englobe tout ça. Il n'y a pas de pourcentage caché. Pour la maison de valeur moyenne, ça représente, grosso modo, une augmentation de moins de 10 \$ par mois.

## **ÉTAT DE LA DETTE**

Pour conclure sur ce segment, je vais aborder brièvement le chapitre de la dette, qui reste bien contrôlée. En date du 31 décembre 2022, le dernier rapport de la situation financière établissait à 101,4 M\$ l'endettement total net à long terme à l'ensemble des citoyens, incluant les travaux non encore complétés. Il s'agit d'une baisse de quelque 11,6 M\$ depuis 2018, ce qui est une réelle performance dans le contexte. Ceci conclut donc la présentation chiffrée du budget. Passons maintenant aux projets pour l'année à venir.

## ENVIRONNEMENT ET LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Je vous ai parlé de nos trois grandes priorités. Dont l'environnement et la lutte aux changements climatiques. En cette matière, nous entendons continuer d'être proactifs en 2024. Notamment en poursuivant la plantation d'arbres, qui compte parmi les moyens efficaces de lutter contre le réchauffement.

Vous vous rappelez que nous avons promis de planter 4 000 nouveaux arbres dans le présent mandat? Eh bien, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons largement dépassé cet objectif, car 7 000 arbres ont été plantés dans nos emprises de rues et nos parcs, dans le rond-point Arthur-Sauvé et dans le parc Nature.

L'an dernier, nous recensons 1 800 résidences qui n'avaient aucun arbre en façade. De ce nombre, il ne reste plus que 175 propriétés à couvrir, ce qui sera fait en 2024, tandis que 500 nouveaux arbres seront plantés dans les parcs et les espaces publics. Force est de constater que les citoyens apprécient nos efforts pour verdier et embellir la Ville. Ils sont de plus en plus nombreux à nous en témoigner. Par ailleurs, les propriétaires pourront encore cette année se munir d'un arbre supplémentaire, dans le cadre d'une distribution annuelle de quelque 120 arbres.

Et pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, le budget prévoit l'acquisition de deux nouveaux véhicules électriques, pour remplacer des véhicules de la flotte légère parvenus en fin de vie utile. On prévoit également l'installation de deux bornes de recharge *double circuit électrique*, l'une dans le stationnement du parc Clair Matin et l'autre à la caserne d'incendie.

En parallèle, nous allons aussi poursuivre nos programmes d'aide financière pour :

- l'achat et l'installation d'une borne de recharge résidentielle;
- l'achat d'une tondeuse électrique;
- l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie;
- de même que pour l'achat ou la location de couches lavables.



Vous savez à quel point les jeunes sont sensibles à la question de l'environnement et comment ils fourmillent d'idées constructives pour préserver la planète. Nous allons continuer de les encourager en appuyant des projets environnementaux en milieu scolaire.

Par ailleurs, nous continuons de viser une réduction massive des matières à enfouir, tant pour l'environnement que pour les coûts prohibitifs. Nous avons fait de grands pas en ce sens ces dernières années. Mais nous allons intensifier nos efforts en 2024 afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de récupérer davantage les matières organiques. Déjà, la réduction du volume des bacs verts, de 360 à 240 litres, est une incitation de plus en ce sens. Et nous allons également étendre la collecte des matières organiques aux institutions du territoire, à commencer par nos propres bâtiments municipaux. Et l'offrir aux CPE, aux écoles, aux CLSC, et à certains organismes communautaires. Autre bonne nouvelle pour conclure ce segment, l'écocentre sera désormais en mesure de récupérer le polystyrène, une mesure responsable qui, elle aussi, aura un impact sur le volume des déchets à enfouir.

## **INFRASTRUCTURES**

Je vais maintenant vous parler des différents projets prévus en matière d'infrastructures. À ce chapitre, vous savez, tous les projets d'envergure qui sont réalisés, ou qui sont en voie de l'être, sont rendus possibles par les décisions responsables que nous avons prises. Je pense notamment à l'acquisition du terrain de golf et à celle des terrains de l'Autodrome, qui ont généré des surplus substantiels à la revente, qui viennent profiter directement à la collectivité, comme nous l'avions promis. L'achat des terrains du parc Nature, ainsi que son aménagement, sont des exemples parfaits de ces retombées.

Et à ce sujet, j'ai une très bonne nouvelle. Les conditions préalables étant pratiquement réunies, c'est en 2024 que nous pourrons enfin commencer l'aménagement des commodités au parc Nature.

Concrètement, nous débuterons la construction du chalet d'accueil, un bâtiment qui sera écoresponsable et en harmonie avec la nature environnante, et l'aménagement du chemin d'accès et du stationnement. Comme nous avons bénéficié des surplus de la revente des terrains et de subventions très importantes de la CMM, ce projet se réalisera sans aucun impact sur le compte de taxes des contribuables.

Ailleurs, sur le territoire, nous devrions compléter cette année le réaménagement du boulevard Industriel, tandis que des travaux d'asphaltage seront menés sur la rue Landry, de même que sur l'avenue Mathers. Des travaux de séparation de réseaux seront conduits sur les 43<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> avenues, travaux qui, je le souligne, seront largement subventionnés.

Nous réservons aussi une cure de rajeunissement à la rue Saint-Laurent, qui s'amorcera dans le tronçon compris entre les rues Hémond et Albert. Les travaux prévus comportent l'aménagement d'îlots de verdure, l'installation de mobilier urbain et le réasphaltage de la rue.

Par ailleurs, 2,9 M\$ seront investis dans le programme d'amélioration des parcs. Nous allons notamment procéder à la réfection des terrains de tennis au parc Chénier et au remplacement du terrain de soccer synthétique au parc Clair Matin.

Les amateurs de pickleball seront ravis de savoir que nous allons aménager six nouveaux terrains au parc de l'école secondaire des Patriotes, ce qui porte l'offre totale à 14 terrains sur le territoire.

Et une bonne nouvelle pour conclure sur ce chapitre, qui sera accueillie avec grand plaisir par les propriétaires de chiens; un nouveau parc canin sera en effet aménagé dans le quartier des Îles, dans le cadre du projet de la Ceinture verte.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Passons maintenant à notre autre priorité budgétaire, le développement économique. Nous en faisons une priorité, parce que c'est la clé de notre équilibre. C'est lui qui nous permet d'assumer nos responsabilités, de développer des projets porteurs et de maintenir un niveau de taxation respectueux de la capacité de payer de nos contribuables. Je vais aborder ce chapitre sur une note résolument optimiste. Parce que nous avons toutes les raisons de l'être.

Sur le plan commercial, malgré les impacts sévères de la pandémie sur le secteur, on peut observer des signes indéniables de vitalité commerciale. En 2023, 106 nouveaux commerces se sont établis sur le territoire, une hausse de 23 % comparativement à l'an dernier. Et le taux de vacance des locaux commerciaux peut être qualifié de vraiment très bas, à 2,2 %. Il atteint même un seuil historique de 0,8 % sur le boulevard Arthur-Sauvé Nord.

Au chapitre du développement résidentiel, malgré le ralentissement observé, il y a encore d'intéressants projets en cours et sur la table à dessin. Mais vous savez, l'ère où l'on voyait pousser comme des champignons de nouveaux secteurs résidentiels est pratiquement derrière nous. Nous en sommes à une étape où la rareté des terrains disponibles nous amène à repenser la densité. C'est un beau défi à relever. La refonte de notre plan d'urbanisme, qui sera complétée en 2024, et qui fera l'objet de consultations, est d'ailleurs l'occasion parfaite pour approfondir notre réflexion à cet égard.

En revanche, sur le plan industriel, les perspectives sont des plus prometteuses. Vous savez déjà que les Phases I et II de l'Innoparc ont connu un succès qui a dépassé nos prévisions les plus optimistes. Nous sommes sur le point de conclure des transactions pour les derniers terrains encore disponibles.

Et nous assistons à présent au déploiement de la Phase III. Un promoteur d'envergure, la firme Broccolini, a en effet acquis 2,5 millions de pieds carrés de terrains appartenant à l'entreprise Adesa. À terme, l'implantation de grandes entreprises dans la Phase 3 favorisera des investissements privés de l'ordre d'environ 150 M \$ en valeur de construction, dont tout près de 100 M \$ sont prévus en 2024.

Un autre secteur très attractif pour les entreprises est également en cours de développement. Soit celui de la Côte cachée, à l'est, en bordure de l'autoroute 640 et à proximité de l'autoroute 13, qui dispose de près de 5 millions de pieds carrés disponibles. La société Brasswater a en effet acquis des terrains de ce secteur, où des investissements très importants sont prévus. Dans ces deux secteurs, des projets extrêmement porteurs sont en cours de développement. Je ne peux pas vous en révéler la teneur pour le moment, mais je peux vous dire qu'ils sont d'une telle envergure qu'ils pourraient assurer notre équilibre pour de très nombreuses années. On prépare le terrain en 2024, au sens propre comme au sens figuré, en prévision d'accueillir les grandes entreprises qui viendront s'y installer.

Et parlant de préparer le terrain...Nous nous affairons à mettre en place tous les éléments pour déployer la phase II de la Zone d'innovation agricole. La phase 1, rappelons-le, est dédiée à la ferme-école du Collège Lionel-Groulx. La phase II, elle, consiste en la création du Parc d'innovation agricole. Des jeunes de la relève pourront y louer des lots de moyenne superficie, et cultiver de manière intensive, selon des méthodes respectueuses de l'environnement.

En 2022 et 2023, nous avons acquis une grande terre et différents lots qui formeront le parc agricole, pour l'achat desquels nous sommes pratiquement assurés de recevoir une très importante subvention de la CMM. En 2024, nous allons attacher les dernières ficelles, définir les services qui vont être offerts aux agriculteurs et aux agricultrices et finaliser le montage financier, en prévision d'accueillir des entreprises agricoles dès 2025.

Chose certaine, ce projet innovant, qui constitue une première au Québec, se réalisera lui aussi sans aucun impact sur le compte de taxes des contribuables.

Et ce, grâce aux subventions, aux profits de la revente des terrains de l'autodrome, et grâce aux partenariats qu'on est à établir avec de grands citoyens corporatifs de chez nous. Sachez que notre équipe économique d'IDÉ Saint-Eustache est très active sur le terrain, pour faciliter la concrétisation de ces projets, tant publics que privés.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

En matière de sécurité publique, nous allons cette année encore lancer une campagne de sensibilisation aux enjeux de la vitesse au volant. Par ailleurs, pour atténuer ce problème, 12 nouveaux afficheurs de vitesse électroniques seront installés sur le territoire, portant leur nombre total à 39.

Nous allons aussi augmenter le nombre de patrouilleurs à vélo, qui seront très présents dans nos rues, nos parcs, nos pistes cyclables et dans le cadre de nos événements. Il a été démontré que cette approche préventive donne des résultats extrêmement positifs et qu'elle assure plus de quiétude et de sécurité dans les endroits publics. Qui dit vélo dit aussi mobilité urbaine. Ce qui m'amène au dernier segment de ma présentation.

## **MOBILITÉ URBAINE**

Je vous ai mentionné d'entrée de jeu que la mobilité urbaine figurait dans nos priorités budgétaires. J'avais particulièrement hâte d'aborder ce sujet avec vous. Parce qu'il fourmille de bonnes nouvelles.

Je vais débiter par le Programme d'amélioration du réseau cyclable, dans lequel nous allons consacrer près de 900 000 \$ en 2024.

- Une piste multifonctionnelle sera ainsi aménagée sur la 25<sup>e</sup> Avenue Sud, entre l'Autoroute 640 et la rue Hector-Lanthier. Et dans un avenir prochain, cette piste sera prolongée pour permettre de traverser l'autoroute 640 de façon sécuritaire.
- Un lien cyclable va traverser le parc Chénier et relier la rue Saint-Laurent au boulevard Pie-XII.

- Et enfin, la piste du boulevard Lavallée sera prolongée du boulevard Binette jusqu'au parc Nature.

Et ce n'est pas tout, j'ai également à vous faire part d'une autre très bonne nouvelle! Au terme de nombreuses discussions avec les autorités du REM, tout nous laisse espérer que la piste multifonctionnelle du boulevard Industriel sera prolongée jusqu'à la gare de Deux-Montagnes, à temps pour la mise en service du REM.

Je vais poursuivre sur ce chapitre avec une récente annonce gouvernementale qui nous a réjouis, et qui concerne l'implantation d'un service de navette fluviale électrique sur la Rivière-des-Mille-Îles. Il y a déjà quelques années que nous travaillons sur ce projet avec nos partenaires, l'organisme Éco-Nature et les villes membres des MRC de Deux-Montagnes et Thérèse-De Blainville.

Or, vous devinez avec quel plaisir nous avons appris que le gouvernement s'engage financièrement en faveur d'un projet porteur qui favorisera l'écotourisme et qui stimulera l'économie locale dans chacune des villes partenaires. Nous allons donc travailler à établir les modalités de ce projet en 2024, dans l'optique d'une mise en service dès 2025.

Autre bonne nouvelle en matière de transport collectif! Dans le parc industriel, deux nouvelles dessertes de soir seront mises en place dès le 8 janvier prochain sur la ligne d'autobus 90, afin de pallier le manque de transport collectif pour les quarts de soir. Et pour le confort des usagers, six nouveaux abribus seront aménagés, dont trois sur le boulevard Industriel et trois autres aux intersections des rues Allée du Golf et Poirier, de la rue Poirier et du boulevard Industriel, ainsi qu'à l'intersection des rues des Sapins et des Érables, dans le quartier des Érables.

Parce que la mobilité, ça englobe aussi les déplacements en véhicules motorisés, je termine sur une dernière excellente nouvelle. Depuis des années, vous savez que nous multiplions les représentations pour obtenir du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec l'aménagement d'une bretelle de sortie sur l'autoroute 640, à la hauteur de la 25<sup>e</sup> Avenue.

Un carrefour qui connaît une congestion endémique, je ne l'apprends à personne. Jusqu'à présent, le ministère a fait traîner les choses, multiplié les reports et les objections aux projets qu'on lui a présentés, et tardé à publier les rapports d'analyse de circulation. Bref, ce projet stagne depuis trop longtemps.

C'est pourquoi nous prenons le taureau par les cornes, en prenant nous-mêmes en charge le réaménagement du carrefour. Des discussions sont en cours avec le ministère pour permettre :

- Le virage en double vers la bretelle de l'autoroute 640 Est;
- le réaménagement de la sortie de l'autoroute à la hauteur de la 25<sup>e</sup> Avenue;
- la synchronisation des feux de circulation du carrefour.

Ce projet sera financé à même le surplus accumulé, donc sans impact sur le compte de taxes des contribuables. Ce qui ne veut pas dire que nous renonçons à la participation financière du gouvernement du Québec, loin de là! Mais on ne peut plus attendre le bon vouloir du ministère. En 2024, nous allons travailler sur les plans et devis. Et si tout va comme prévu, des travaux pourraient même débuter vers la fin de la prochaine année.

Notre député est parfaitement au fait de la situation, au terme de plusieurs rencontres que nous avons eues avec lui. Il en connaît toute l'importance. Nous comptons donc fermement sur son aide pour que ce dossier évolue sans embûches et dans des délais raisonnables. La population de Saint-Eustache a déjà assez attendu.

## **CONCLUSION**

Ceci conclut la présentation des orientations budgétaires pour 2024. Permettez-moi de conclure par des remerciements amplement mérités. À commencer par ceux et celles qui ont participé à cet exercice très rigoureux, soit mes collègues du conseil municipal, tous les responsables de services et, de façon particulière, les membres de la Commission de l'administration publique, des finances et des ressources humaines.

- M. Marc Lamarre, président
- Mme Nicole Carignan-Lefebvre, vice-présidente
- M. François Bélanger, directeur général
- M. Bastien Morin, directeur général adjoint et directeur des Services administratifs
- M. Martin Roberge, directeur général adjoint, et directeur des Services techniques et de l'environnement
- M. Thierry Vallières, directeur du Service de police
- Et la dernière et non la moindre, Mme Jocelyne Montreuil, directrice du Service des finances et trésorière, qui a réalisé un travail colossal, que j'ai le plaisir de souligner.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les membres de la direction et l'ensemble du personnel municipal de nous assister avec autant de professionnalisme.

Comme vous avez pu le constater, avec ce budget, nos ressources et nos efforts sont optimisés. Nous pouvons clairement progresser et envisager l'avenir avec confiance. En vous remerciant de votre attention, je vous souhaite une bonne fin de soirée et vous adresse mes meilleurs vœux à l'approche des Fêtes!